

Lancement du dépistage par tests salivaires dans toutes les écoles du 7^e

INFO COVID-19

La Mairie du 7^e lance le dépistages par tests salivaires dans toutes les écoles publiques de l'arrondissement.



Face à l'absence de la Mairie de Paris, Rachida Dati, Maire du 7^e arrondissement de Paris, a décidé de procéder au dépistage de la Covid-19, par tests salivaires, dans toutes les écoles publiques du 7^e. Mobilisée depuis le début de la crise sanitaire en fournissant des masques, en ayant ouvert des centres de dépistage et de vaccination, Rachida Dati a proposé à tous les parents d'élèves qui le souhaitent, la possibilité pour leur enfant d'accéder aux dépistages par tests salivaires RT-PCR. L'opération débutera dès le jeudi 4 mars.

La situation sanitaire reste extrêmement préoccupante, notamment à Paris. **Rachida Dati, Maire du 7^e arrondissement de Paris, a souhaité proposer de manière autonome et avec le budget propre de la Mairie du 7^e, des tests salivaires à tous les enfants des écoles maternelles et primaires publiques de l'arrondissement.** Ces tests salivaires sont moins intrusifs et moins douloureux que les tests nasopharyngés puisque le prélèvement d'un échantillon de salive suffit.

Organisation du dépistage de la Covid-19

Ces dépistages dans les écoles sont réalisés sur la base du volontariat, et avec l'autorisation des parents. Une lettre explicative ainsi qu'un formulaire de consentement ont été envoyés à chaque parent d'élèves.

Le dépistage est pris en charge par la Mairie du 7^e (réalisation des tests par un(e) infirmier(e) diplômé(e)) et par la Sécurité sociale (analyses en laboratoire en partenariat avec Unilabs-Eylau).

« Afin de renforcer le suivi de l'épidémie à l'issue des vacances scolaires, j'ai fait le choix de proposer un dépistage par tests salivaires à tous les enfants inscrits dans les écoles publiques du 7^e. Ce dépistage permettra d'identifier d'éventuelles contaminations et de prévenir la propagation du virus dans nos établissements, et dans les familles. J'ai transmis une lettre explicative et un formulaire de consentement à tous les parents d'élèves. Ce dépistage permet de garder nos écoles ouvertes afin d'éviter les décrochages scolaires et au-delà, le décrochage professionnel des parents. » a déclaré Rachida Dati, Maire du 7^e arrondissement de Paris.

Le dépistage par tests salivaires est recommandé par l'ARS (Agence Régionale de Santé) et est fiable à 85%.

Ces dépistages seront effectués par « Juste à temps », société qui supervise la logistique des centres de dépistage par tests antigéniques et de vaccination contre la Covid-19 mis en place par la Mairie du 7^e.

Retrouvez toutes les informations concernant la covid-19 sur mairie07.paris.fr

La Mairie du 7^e arrondissement demande à tous les habitants de continuer à respecter les gestes barrières, en particulier la distanciation sociale et le port du masque.

Contact presse :

Frédérique BRUCKLER

Collaboratrice de cabinet en charge des relations publiques

Mairie du 7^e arrondissement de Paris

+ 33(0)1.53.58.75.39